



**HOMMES & FEMMES D'AUJOURD'HUI  
RICHESSES DE DEMAIN**

**PAIÉE 2011  
2015**

**PLAN D'ACTION LOCAL  
POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI  
DE LA MRC DE MATANE**

# SOMMAIRE

**INTRODUCTION .1**  
**DÉMARCHE PRIVILÉGIÉE .2**  
**HARMONISATION DES DIFFÉRENTS PLANS D'ACTION .2**  
**MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN .2**  
**DOUZE CHAMPS D'ACTIVITÉS .3**  
**SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE DE DE LA MRC .6**  
**DÉFIS .10**  
**LES PRINCIPES DIRECTEURS .12**

**HOMMES & FEMMES D'AUJOURD'HUI  
RICHESSES DE DEMAIN**

**PAIÉE 2011  
2015**

**PLAN D'ACTION LOCAL  
POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI  
DE LA MRC DE MATANE**

<b>LES ORIENTATIONS</b>	<b>.14</b>
<b>DÉVELOPPER ET CONSOLIDER L'ÉCONOMIE DU MILIEU</b>	<b>.16</b>
<b>VISER L'ATTRACTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉTENTION DE LA RESSOURCE HUMAINE</b>	<b>.19</b>
<b>PROMOUVOIR ET VALORISER LA RÉGION ET SES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉS</b>	<b>.22</b>
<b>FAVORISER L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE</b>	<b>.24</b>
<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>.30</b>

*Crédit photo: Karell Damour*

## **INTRODUCTION**

Nous vous présentons le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) de la MRC de Matane pour la période de 2011 à 2015. Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Matane souhaite œuvrer avec méthode, passion et créativité au développement économique de son territoire et reconnaît que la concertation s'avère une force absolue menant à la réussite d'entreprendre ensemble. Tous les acteurs du développement socioéconomique qui ont participé à la réalisation de ce plan se sont engagés avec ardeur et détermination. Le chemin parcouru nous autorise à dire que nous devons continuer à conjuguer nos forces et nos différences dans la poursuite d'un objectif commun afin de nous doter d'une vision territoriale.



## DÉMARCHE PRIVILÉGIÉE

En janvier 2008, le CLD de la MRC de Matane a collaboré à une démarche de mobilisation et de concertation, orchestrée par la MRC de Matane, en vue de réaliser le plan de diversification et de développement de la MRC. Les avis des acteurs socioéconomiques qui ont participé à ces rencontres ont permis d'influencer les choix stratégiques retenus pour le présent PALÉE. Depuis avril 2010, l'équipe du CLD a enclenché une vaste consultation auprès des différents acteurs socioéconomiques de la MRC de Matane. Ces rencontres ont donné naissance à huit tables de concertation représentant les différents secteurs d'activités économiques.

## HARMONISATION DES DIFFÉRENTS PLANS D'ACTION

Le PALÉE s'arrimera d'abord à son grand frère : le **Plan de diversification et de développement de la MRC de Matane**, sans oublier leurs aînés, soit le **Plan de travail du Pacte rural 2007-2014** et le **Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Matane**. De plus, le Plan d'action du Centre Local d'Emploi de Matane s'inspirera du PALÉE 2011-2015.

## MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN

Pour assurer la mise en oeuvre et le suivi du PALÉE 2011-2015, le CLD veut mettre sur pied une table de concertation. Cette table sera un lieu où les intervenants socioéconomiques représentant les douze champs d'activités seront invités, sur une base volontaire, à se concerter et à s'assurer de l'atteinte des objectifs identifiés dans le PALÉE. Cette table sera appelée annuellement à faire ses recommandations au conseil d'administration sur l'avancement des actions entreprises. Le PALÉE 2011-2015 se veut donc un outil évolutif. Le CLD apportera un support professionnel à l'animation et au suivi des travaux de cette table. Un bilan général des actions entreprises sera déposé lors de l'assemblée générale annuelle du CLD et, par la suite, transmis au conseil des maires de la MRC de Matane ainsi qu'au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

# DOUZE CHAMPS D'ACTIVITÉS

Cette planification fait donc suite à une démarche de concertation dans plus de douze champs d'activités, suivie d'une démarche globale de priorisation, tous secteurs confondus.

RESSOURCES NATURELLES  
/ INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE

TOURISME

FORÊT

MARITIME

AGRO-  
ALIMENTAIRE



COMMERCES  
& SERVICES

CULTURE

TECHNOLOGIE DE  
L'INFORMATION  
& DES COMMUNICATIONS

MUNICIPAL



ÉDUCATION ET MAIN-D'OEUVRE

SANTÉ

ÉCONOMIE SOCIALE



## ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

La question de la démographie est au cœur de tous les cas de dévitalisation étudiés, puisque l'exode et le vieillissement de la population ont une incidence directe sur les efforts de revitalisation. Les différentes initiatives qui ont vu le jour dans l'ensemble du Québec pour favoriser l'arrivée d'une population nouvelle, telles que les mesures fiscales incitatives pour jeunes diplômés et les mesures de régionalisation de l'immigration, n'ont pas les effets escomptés dans la MRC de Matane, puisque la diminution de la population de la MRC durant la période de 1996 à 2009 s'est poursuivie.

En effet, la population estimée selon les décrets municipaux nous indiquent que la MRC de Matane comptait 22 026 en 2010, soit une diminution de près de 200 personnes depuis le recensement de 2006.

Municipalités de la MRC de Matane et leur évolution démographique, 1996 à 2010				
Municipalités	Superficie (km <sup>2</sup> )**	Population (1996)*	Population (2006)*	Population (2010)**
Baie-des-Sables	64,5	657	614	628
Grosses-Roches	64,0	493	416	429
Les Méchins	452	1 280	1 148	1 136
Matane	215	15 788	14 742	14 570
Saint-Adelme	100	543	497	518
Sainte-Félicité	89,8	1 424	1 201	1 155
Sainte-Paule	86,6	228	229	228
Saint-Jean-de-Cherbourg	113	239	218	217
Saint-Léandre	103	401	401	404
Saint-René-de-Matane	256	1 065	1 070	1 042
Saint-Ulric	119	1 699	1 696	1 684
TNO de la Rivière-Bonjour	1 715	0	0	15
<b>Total</b>	<b>3 376</b>	<b>25 147</b>	<b>22 242</b>	<b>22 026</b>

\* Statistique Canada, 1996, 2006

\*\* Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2011

## PROFIL STATISTIQUE DE LA MRC

Le Bas-Saint-Laurent, incluant la MRC de Matane, est désigné comme étant une région ressource. Cette appellation est surtout attribuable à l'importance de l'exploitation des ressources naturelles du territoire. Porter un regard uniquement sur ces éléments physiques pour définir la région consisterait à limiter l'appréciation du potentiel de ce territoire. L'une des richesses de la MRC de Matane est, sans contredit, sa ressource humaine. La connaître davantage permet de faire le constat des forces et des opportunités qui s'offrent à la collectivité, permettant ainsi de mieux orienter son développement. Afin de dresser un portrait sommaire sur la question, voici certaines statistiques concernant des données socioéconomiques de la région de Matane.

### La population

11 % de la population du Bas-Saint-Laurent†

Augmentation de 10 % de la population immigrante entre 2001 et 2006\*

L'âge médian de la population est passé de 42,8 ans en 2001 à 46,4 ans en 2006\*

Augmentation de 9 % des 35 ans et plus entre 1996 et 2006\*

Baisse de 8 % des 35 ans et moins sur 10 ans\*

Baisse de 20 % du nombre de ménages recensés ayant un ou des enfants, sur 10 ans\*

Le nombre moyen de personnes par ménage est passé de 2,9 à 2,7 entre 1996 et 2006\*

### La scolarité

35 % sans diplôme\*

18 % diplôme d'études secondaires\*

19 % diplôme de formation professionnelle\*

15 % études collégiales\*

12 % études universitaires\*

28 % de décrochage scolaire\*\*

† Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, 2010

\* Statistique Canada, 1996, 2001, 2006

\*\* Commission scolaire des Monts et Marées, 2008

## L'emploi

9 325 emplois estimés dans la MRC, dont 1 625 emplois dans le domaine manufacturier\*\*\*

63,2 % de la population âgée de 25 à 64 ans est considérée active††

5,5 % des emplois sont dans le secteur primaire\*\*\*

22,3 % des emplois sont dans le secteur secondaire\*\*\*

72,2 % des emplois sont dans le secteur tertiaire\*\*\*

Le taux de chômage chez les 15 à 24 ans est de 16,8 %, comparativement à 11,5 % pour la population âgée de plus de 15 ans\*

Le taux de chômage chez les hommes de 15 ans et plus était, en 2006, de 15 % et le taux d'activité dans ce même groupe était de 60,9 %\*

Le taux de chômage chez les femmes de 15 ans et plus était, en 2006, de 7,5 % et le taux d'activité dans ce même groupe était de 50,9 %\*

## Les entreprises

± 1 003 entreprises dans la MRC\*\*\*

Répartition des entreprises selon leur taille\*\*\*:

63 % = 0-4 employés;

29 % = 5-19 employés;

5 % = 20-49 employés;

1 % = 50 à 99 employés;

2 % = 100 employés et plus.

## Le revenu

Le revenu médian des ménages avant impôt est de 47 502 \$\*

Le revenu médian annuel par personne est de 19 391 \$\*

38 % des personnes âgées de plus de 15 ans sont sous la barre des 15 000 \$ de revenu annuel total après impôt\*

† Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, 2010

†† Institut de la Statistique du Québec, 2009

\* Statistique Canada, 1996, 2001, 2006

\*\* Commission scolaire des Monts et Marées, 2008

\*\*\* Emploi Québec, 2009

## SECTEURS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'économie de la MRC de Matane gravite principalement autour de l'activité maritime et industrielle ainsi que du tourisme. Tout en bénéficiant de la force des municipalités environnantes, notamment dans les secteurs agricole et forestier, l'économie de la MRC de Matane est surtout concentrée dans sa ville centre, Matane. Avec ses 15 000 habitants, Matane est la troisième ville en importance au Bas-Saint-Laurent. Elle est aussi un centre d'affaires et de commerce important.

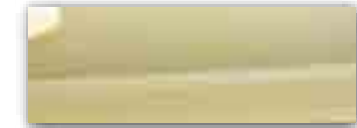
Avec son parc industriel et son port de mer, Matane jouit d'une situation avantageuse comme carrefour des voies de transport terrestre et maritime. Matane est reliée par le chemin de fer et dispose d'un important port de mer en eau profonde, l'un des plus importants à l'est de Québec. Le port de Matane est ouvert à longueur d'année à la navigation internationale de grand tonnage. Le réseau ferroviaire dessert la zone industrielle et le traversier-rail. La présence

de l'aéroport municipal de Matane permet d'offrir une infrastructure aéroportuaire sur le territoire de la MRC.

Le lien maritime offert par les traverses Matane/Baie-Comeau/Godbout ainsi que la liaison ferroviaire et fluviale, assurée par l'unique traversier-rail du Québec, facilite le développement des affaires avec la Côte-Nord. Le secteur portuaire de Matane est aussi habité par la plus importante usine de transformation de crevettes et un chantier naval en plein essor. Les Méchins détient aussi un important chantier naval. Le fleuve joue donc un rôle prépondérant sur le plan économique de la MRC.

Grâce à un secteur industriel varié, la structure économique de Matane est équilibrée. Les entreprises de petite et moyenne tailles se développent en complémentarité avec les grandes. Le secteur se démarque par la présence d'industries majeures dans les domaines de l'alimentation, des pâtes et papiers, de la construction navale, des produits de construction, des produits de béton, d'armoires de cuisine, de vêtements et d'équipements.

La MRC de Matane bénéficie des retombées du développement de l'éolien. Celle-ci abrite trois parcs éoliens à Saint-Léandre, Saint-Ulric et Baie-des-Sables. Les usines de fabrication de tours et de nacelles de Matane constituent la plus forte concentration de cette industrie au Québec.





Sur le plan touristique, Matane tire surtout son épingle du jeu du fait qu'elle accueille le deuxième plus gros parc hôtelier de la Gaspésie. Les hôtels, motels, auberges, restaurants et boutiques procurent de nombreux emplois, dont plusieurs sont saisonniers.

*Crédit photo: Johanne Fournier*

Sur le plan de la qualification de la main-d'œuvre, le Cégep de Matane, le Groupe Collegia et la Commission scolaire des Monts-et-Marées savent adapter leurs programmes de formation aux besoins spécifiques des entreprises locales. Pour faciliter la mise en œuvre de ces programmes, la concertation n'est pas rare entre les établissements d'enseignement, les entreprises et les organismes de développement, comme le CLD de la MRC de Matane et la SADC de la région de Matane. Le Cégep de Matane est reconnu depuis longtemps pour ses programmes de photographie et de tourisme et également, pour ses formations en multimédia. Plus récemment, plusieurs partenaires ont participé à la création du Centre de développement et de recherche en imagerie numérique (CDRIN), appelé à devenir un des plus grand au Canada.

Le secteur tertiaire (commerces et services) emploie le plus de personnes dans la région. Les activités de villégiature, de chasse à l'orignal et de pêche au saumon dans la rivière Matane participent au développement économique et sont prisées autant par la population locale que par les visiteurs.

Au second plan de l'économie régionale, le secteur secondaire joue un rôle structurant avec les industries dans le domaine de la transformation.

Le secteur primaire est davantage affecté par un ralentissement économique en raison des difficultés conjoncturelles rencontrées par les producteurs agricoles et les exploitants de la forêt. Si, à l'échelle régionale, ce repli du secteur primaire a été compensé, notamment par des gains d'emplois dans le secteur des soins de santé, des services sociaux, de l'enseignement et des transports, plusieurs petites municipalités, dont l'économie est reliée au secteur forestier, connaissent un phénomène de dévitalisation. De plus, la consolidation de l'agriculture contribue à réduire le nombre de fermes sur le territoire, entraînant un impact sur la vitalité des secteurs ruraux du territoire. Notons que l'agriculture régionale repose, en bonne partie, sur les productions laitières et bovines.



# DÉFIS



*Monsieur Desrosiers des  
Serres Desrosiers de Tartigou enr.  
Crédit photo: Karell Damour*

La MRC de Matane connaît une augmentation de la demande des services pour une population vieillissante en hausse et une décroissance démographique.

Des défis importants se présentent pour maintenir les services scolaires en milieu rural, offrir des soins de santé et de proximité ainsi que développer et promouvoir le service de transport sur l'ensemble du territoire.

La MRC est confrontée, plus que jamais, aux défis que pose la cohabitation harmonieuse entre un pôle urbain prospère qui regroupe la majorité de la population et de petites municipalités aux économies parfois fragiles qui englobent la majeure partie du territoire régional.

## DÉFIS SOCIAUX DE LA MRC DE MATANE

- Revitaliser le territoire;
- Faciliter la relève et le retour des jeunes ;
- Augmenter la qualification professionnelle;
- Faire face au vieillissement de la population (services de santé, isolement);
- Accroître le taux d'emploi chez les clientèles plus vulnérables;
- Favoriser la cohésion sociale;
- Renforcer les compétences sociales et la capacité d'adaptation des individus.





*Découpe de planches à l'Ébénisterie B. Coulombe  
Crédit photo: Karell Damour*



## DÉFIS ÉCONOMIQUES DE LA MRC DE MATANE

- Relever le défi de la rareté de main-d'oeuvre;
- Soutenir le recrutement et la formation de la main-d'œuvre;
- Diversifier les activités économiques;
- Soutenir le développement et assurer la pérennité des entreprises nouvellement implantées;
- Accentuer la prospection d'investissements pour de nouvelles entreprises et positionner la MRC de Matane dans des secteurs émergents;
- Consolider et développer des infrastructures de transport et de communication;
- Intensifier les initiatives visant le développement de la culture entrepreneuriale;
- Outiller les entreprises dans l'application des concepts de développement durable;
- Développer des pratiques novatrices afin de faire face aux enjeux dans les secteurs de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles;
- Accroître et bonifier le secteur tertiaire afin de diminuer les fuites commerciales de la MRC;
- Raffermer les liens économiques avec la Côte-Nord et les provinces maritimes.

# LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes du développement durable ont été un guide dans les énoncés des objectifs généraux et spécifiques du PALÉE. Ces principes directeurs permettront d'encadrer les différentes actions qui suivront. Nous souhaitons également que chacune de nos organisations soient éclairées par ces principes afin de trouver l'inspiration pour améliorer nos façons de faire dans notre développement économique, en privilégiant les dimensions humaine et sociale.

Les seize principes du développement durable sont tirées de la *Loi sur le Développement durable du gouvernement du Québec*:

**a) Santé et qualité de vie** - Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

**b) Équité et solidarité sociales** - Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales.

**c) Protection de l'environnement** - Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement.

**d) Efficacité économique** - L'économie [de la MRC de Matane] doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement.

**e) Participation et engagement** - La participation ainsi que l'engagement des

citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique.

**f) Accès au savoir** - Les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en œuvre du développement durable.

**g) Subsidiarité** - Les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés.

**h) Prévention** - En présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source.

**i) Précaution** - Lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement.

**j) Protection du patrimoine culturel** - Le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent.

**k) Préservation de la biodiversité** - La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens.

**l) Respect de la capacité de support des écosystèmes** - Les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité.

**m) Production et consommation responsables** - Des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources.

**n) Pollueur payeur** - Les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci.

**o) Internalisation des coûts** - La valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

**[p) Partenariat et coopération** - Les diverses organisations doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts collectifs.]\*

\* Modification du principe «partenariat et coopération intergouvernementale»

# QUATRE ORI

## ÉTABLISSEMENT DES ORIENTATIONS

L'établissement des orientations du PALÉE du CLD de la MRC de Matane a été fortement déterminé suite aux consultations sectorielles de 2010 et 2011. La synthèse des plans locaux de développement issus de chacune des collectivités rurales nous a confirmé le libellé de ces orientations et guidé vers les 13 objectifs généraux et les 80 objectifs spécifiques. Le CLD a aussi tenu compte des priorités des différents organismes et ministères auxquels il répond, notamment le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) et la Conférence régionale des élus (CRÉ).

D'une part, nous reconnaissons l'ensemble des piliers qui constituent le développement et la diversification économique sur le territoire de la MRC de Matane. D'autre part, il est à considérer que la MRC de Matane, incluant la ville de Matane, possède un caractère rural. Donc, toute action contribuant au développement économique de notre territoire s'inscrit totalement dans un plan de développement global, qu'il soit social, communautaire ou durable parce qu'ensemble, toutes ces facettes du développement visent l'amélioration de la qualité de vie.

Il va de soi que le mandat de base reste inchangé et l'ensemble des activités maintenues. Toutefois, nous avons regroupé tous les secteurs sous l'égide de quatre grandes orientations pour mieux établir nos objectifs, en simplifier l'élaboration et mieux refléter nos actions.

# PRESENTATIONS

**DÉVELOPPER ET CONSOLIDER L'ÉCONOMIE DU MILIEU**



**FAVORISER L'ATTRACTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉTENTION DE LA RESSOURCE HUMAINE**



**PROMOUVOIR ET VALORISER LA RÉGION ET SES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉS**



**FAVORISER L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE**

# DÉVELOPPER ET CONSOLIDER L'ÉCONOMIE DU MILIEU

## 1. Accentuer la diversification économique

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 1.1 Participer à la mise en œuvre du Plan de diversification économique et de développement de la MRC de Matane
- 1.2 Développer un environnement propice à la consolidation des entreprises existantes dans la MRC de Matane et l'établissement de nouvelles organisations
- 1.3 Identifier de nouveaux potentiels auprès des ressources présentes sur le territoire
- 1.4 Soutenir le développement et la commercialisation de produits et sous-produits de spécialité
- 1.5 Identifier des partenariats possibles entre les entreprises pour le développement de nouveaux produits
- 1.6 Soutenir l'adoption de pratiques électroniques interactives et l'acquisition d'équipement en innovation technologique
- 1.7 Être à l'affût des besoins dans les différents secteurs d'activités sur le marché international



Ressourcerie «La Co.Mode Verte». coopérative de solidarité.

## 2. Appuyer le développement et la diversification des activités agricoles et forestières

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 2.1 Susciter ainsi que soutenir le développement et le maintien des activités agricoles, forestières et agroalimentaires
- 2.2 Soutenir la création de réseaux locaux
- 2.3 Favoriser l'arrimage entre la MRC, les municipalités et les organismes du milieu dans le développement de projets qui tiennent compte des particularités communautaires et de l'harmonisation des usages
- 2.4 Évaluer le potentiel forestier et agricole ainsi qu'en faire connaître les opportunités
- 2.5 Identifier des moyens pour préserver l'expertise dans ces secteurs d'activités
- 2.6 Promouvoir les acteurs et les différents programmes offerts pour soutenir ces secteurs d'activités
- 2.7 Explorer la capacité de transformation des ressources du milieu ainsi que poursuivre la diversification des produits, leur mode de distribution et leur mise en marché
- 2.8 Appuyer le développement de pratiques innovantes
- 2.9 Mettre en valeur les produits non ligneux et susciter le développement de l'usage de la biomasse



*Crédit photo: Karell Damour*

# DÉVELOPPER ET CONSOLIDER L'ÉCONOMIE DU MILIEU

## 3. Soutenir les entreprises dans la recherche et le développement (R-D)

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 3.1 Faire connaître et valoriser la R-D
- 3.2 Développer des partenariats entre les entreprises, les institutions d'enseignement et les organismes de recherche
- 3.3 Favoriser la participation à des forums et projets de développement nationaux et internationaux
- 3.4 Supporter l'embauche de spécialistes et d'experts en entreprise
- 3.5 Encourager la commercialisation des résultats de recherche pour en rentabiliser les investissements en entreprise

*Concept Mat  
Crédit photo: Johanne Fournier*



# VISER L'ATTRACTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉTENTION DE LA RESSOURCE HUMAINE

## 4. Inciter les individus jeunes et adultes à s'inscrire dans une démarche de **formation**

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 4.1 Lever les obstacles à la formation
- 4.2 Diversifier les lieux et les modes de formation
- 4.3 Innover dans les méthodes de formation
- 4.4 Agir sur la problématique du manque de préparation à l'emploi
- 4.5 Favoriser la persévérance scolaire

*Transport scolaire  
Saint-Jean-de-Cherbourg  
Crédit photo: Karell Damour*



# VISER L'ATTRACTION, LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉTENTION DE LA RESSOURCE HUMAINE

## 5. Accompagner les entreprises dans le développement de leurs stratégies en matière de **ressources humaines**



*Soudeur pour Méri dien Maritime  
Crédit photo: Johanne Fournier*

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 5.1 Créer un mécanisme afin de connaître les besoins des entreprises
- 5.2 Favoriser le réseautage entre les entreprises, les intervenants de l'éducation et de l'employabilité pour harmoniser les services aux entreprises et leur mode de fonctionnement
- 5.3 Participer au développement d'un environnement propice à l'implantation de pratiques novatrices en matière de gestion des ressources humaines
- 5.4 Renforcer les compétences de gestion des ressources humaines et les stratégies de développement des entreprises
- 5.5 Promouvoir les programmes de réinsertion à l'emploi auprès des entreprises et agir en tant que relayer d'immigration et d'emploi avec les entreprises du milieu

## 6. Intensifier les initiatives visant le développement de la culture entrepreneuriale



*William Pelletier, d'Épandage WP enr.*

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 6.1 Développer une approche structurée pour sensibiliser et former les jeunes de tous les niveaux scolaires
- 6.2 Promouvoir les programmes de financement disponibles à l'entrepreneuriat individuel et collectif (coopérative)
- 6.3 Identifier et soutenir la relève entrepreneuriale
- 6.4 Promouvoir et développer des programmes de mentorat, de coaching, de tutorat et de suivi
- 6.5 Susciter l'implication des jeunes dans les activités économiques



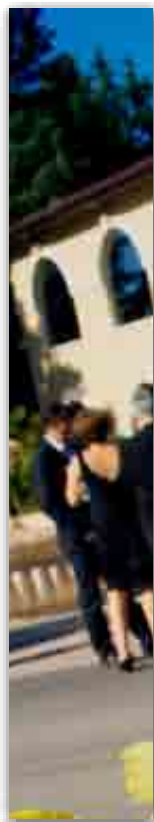
# PROMOUVOIR ET VALORISER LA RÉGION ET SES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉS

## 7. Accentuer le développement de l'offre touristique

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 7.1 Favoriser la mise en commun d'actions pour une meilleure promotion de notre territoire
- 7.2 Développer et soutenir une approche de concertation entre les intervenants touristiques et culturels ainsi que les différents partenaires pour le déploiement de nouveaux créneaux et d'un produit d'appel
- 7.3 Poursuivre le développement de congrès d'affaires
- 7.4 Développer l'agrotourisme
- 7.5 Développer une offre de forfaits regroupant les différents produits touristiques et culturels
- 7.6 Développer et soutenir les entreprises touristiques

*Réunion d'affaires au vignoble Carpinteri  
Crédit photo: Robert Baronet*



## 8. Stimuler la **vitalité culturelle**

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 8.1 Maintenir et développer des infrastructures culturelles
- 8.2 Valoriser les métiers liés au domaine culturel
- 8.3 Favoriser l'accès et la sensibilisation aux arts et à la culture
- 8.4 Susciter l'émergence de nouveaux événements culturels structurants
- 8.5 Soutenir les entreprises culturelles pour qu'elles améliorent leurs capacités d'autofinancement
- 8.6 Accentuer les efforts de protection et de mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel à caractère exceptionnel

*La Promenade des Capitaines, site privilégié pour les promeneurs et l'organisation d'événements culturels*  
Crédit photo: Robert Baronet



*Vernissage Lise Vézina-Beltrami,  
Galerie d'Art de Matane*

*Crédit photo: Robert Baronet*



# FAVORISER L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE



*Hôpital de Matane  
Crédit photo: Karell Damour*



*Église de  
Saint-Ulric  
Crédit photo:  
Karell Damour*



*Le Sentier International des Appalaches  
Crédit photo: Robert Baronet*

## 9. Valoriser le développement durable auprès des collectivités et des entreprises

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 9.1 Protéger, préserver et mettre en valeur l'environnement, les paysages et le patrimoine du territoire
- 9.2 Soutenir des projets favorisant la gestion intégrée des ressources
- 9.3 Amener les acteurs politiques et les intervenants locaux dans l'application du développement durable
- 9.4 Faire connaître les principes du développement durable et encourager la mise en œuvre des 16 principes
- 9.5 Favoriser les projets respectueux du développement durable
- 9.6 Encourager les entreprises à des accréditations ou certifications liées à l'écoresponsabilité (exemple : écoconstruction)
- 9.7 Responsabiliser les collectivités et les entreprises, notamment par l'entremise du principe de précaution
- 9.8 Faire connaître les principes et favoriser la mise en application des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation)



*Crédit photo: Johanne Fournier*

# FAVORISER L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

## 10. Consolider et développer des services de proximité

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 10.1 Soutenir le développement d'entreprises d'économie sociale
- 10.2 Susciter la création de regroupements et de coopératives
- 10.3 Soutenir les initiatives innovatrices adaptées aux besoins de la population
- 10.4 Bonifier le réseau de transport collectif par le développement du service interrégional et la promotion du service offert



*Le centre de services de Saint-René-de-Matane pour la Caisse populaire du Rivage et des Monts  
Crédit photo: Karell Damour*



## 11. Consolider et développer des **activités communautaires**

### **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- 11.1 Favoriser l'amélioration de la qualité de vie qui s'appuie sur la complémentarité des services interreliés, tels le logement, l'emploi, l'éducation, la vie communautaire et le transport
- 11.2 Soutenir le renforcement de la cohésion sociale
- 11.3 Favoriser la concertation entre le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) ainsi que les organismes offrant des services de santé et d'autres offrant des services sociaux
- 11.4 Poursuivre la mise en oeuvre de stratégies de recrutement de ressources médicales
- 11.5 Favoriser la prévention en santé
- 11.6 Aménager le territoire pour favoriser une saine hygiène de vie
- 11.7 Favoriser le développement de la gestion participative et citoyenne à travers les activités et les projets socioéconomiques

*Le Parc des Îles  
Crédit photo: Robert Baronet*



# FAVORISER L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

## 12. Assurer la pérennité des communautés rurales et favoriser la cohésion territoriale rurale-urbaine

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 12.1 Favoriser la concertation et la complémentarité intermunicipale
- 12.2 Soutenir et harmoniser le travail des comités locaux de développement dans le cadre d'une vision stratégique
- 12.3 Assurer la mise en œuvre du Plan de travail du Pacte rural ainsi qu'en promouvoir les programmes et les mesures
- 12.4 Maintenir et développer des outils adaptés aux besoins des communautés
- 12.5 Reconnaître, renforcer et diffuser le savoir des communautés

*Les Îlets dans la municipalité de Les Méchins  
Crédit photo: Karell Damour*



## 13. Revitaliser les milieux et favoriser la croissance démographique

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 13.1 Renforcer le sentiment d'appartenance au milieu
- 13.2 Favoriser le maintien des personnes âgées dans leur municipalité
- 13.3 Encourager la construction de logements sociaux
- 13.4 Attirer de nouveaux arrivants et favoriser leur rétention
- 13.5 Faciliter l'intégration de la diversité culturelle dans les pratiques et stratégies de développement



*Crédit photo: Sonia Roy*



*Crédit photo: Karell Damour*

- 13.6 Encourager l'adoption, l'actualisation et la mise en application d'une politique familiale dans chacune des municipalités
- 13.7 Sensibiliser les entreprises à développer des pratiques de conciliation travail-famille-études
- 13.8 Accompagner les collectivités dans la mise en valeur des cœurs villageois et urbains



## REMERCIEMENTS

Le Centre local de développement de la MRC de Matane remercie les élus municipaux, les entrepreneurs, les représentants des organismes socioéconomiques, les institutions d'enseignement et les partenaires gouvernementaux qui ont collaboré à la préparation du PALÉE 2011-2015 de la MRC de Matane. Merci à toute l'équipe du CLD et plus particulièrement aux agents de développement rural ainsi qu'à madame Mylène Lavoie, conseillère aux entreprises, qui ont notamment assisté à toutes les rencontres des groupes ciblés, recueilli et synthétisé l'information ainsi que partagé les préoccupations, besoins, enjeux et priorités de tous les secteurs dans une vision globale de développement.



**CONCEPTION GRAPHIQUE PAR** Karell Damour [www.inpressio.ca](http://www.inpressio.ca)